

FONDYF

Fondation Yaguine et Fodé
Siège social : Gbessia cité II
Tel :60.50.38.80/60.64.92.55
64.20.42.51/60.28.80.24
30.01.50.15
E-mail : fondyf2009@yahoo.fr
BP : 1555 - Ckry. Rép. De Guinée

Procès verbal de la première réunion de prise de contact de la Fondation Yaguine et Fodé

L'an deux mille dix et le 24 janvier à 16h30, s'est tenue au siège de la FONDYF, la première réunion de concertation entre les membres du bureau exécutif en vue de définir ensemble les voies et moyens pour la mise en marche de cette ONG.

Etaient inscrits à l'ordre du jour les points suivants :

1- compte rendu des démarches effectuées pour l'obtention de l'agrément et du siège de la fondation ainsi que les travaux réalisés pour la mise en état des locaux.

2- Organisation du travail

2.1 Horaire de service

2.2 Rédaction des correspondances pour la présentation du service

3 - Divers

Débats

1 Compte rendu des démarches et travaux effectués

Le président avant de commencer les points de l'ordre du jour a invité chacun de penser à la mémoire de nos enfants Yaguine et Fodé grâce auxquels cette fondation a vu le jour aujourd'hui et ce dont nous devons être fiers compte tenu de la mission si noble que nous avons charge d'accomplir en faveur des enfants pauvres. Nous devons donc pérenniser cet acquis et le sauvegarder en toutes circonstances. Il a également demandé à tous de remercier vivement les amis de l'équipe : Mr.N'Famara Camara, et Fodé Amara Camara qui n'ont ménagé aucun effort pour s'engager corps et âme pour l'acquisition de l'agrément ainsi que toutes les autres démarches qui ont suivi après.

Aussi et surtout, le président a adressé de vifs remerciements à nos collaborateurs et amis Italiens plus particulièrement à notre frère PAOLO BIANCHI qui a d'ailleurs été l'Initiateur de la FONDYF, pour n'avoir ménagé aucun effort pour nous accompagner et nous assister dans toutes nos activités pour la concrétisation des rêves de Yaguine et Fodé.

Malgré les multiples obstacles rencontrés au cours de nos démarches, l'agrément fut donc obtenu le 28 juillet 2009 suivant l'Arrêté A/2009/1693/MATAP/CAB/DNLPJR/09

Pour l'acquisition du siège, plusieurs démarches furent menées avec de multiples promesses qui ont été veines. Mais grâce au courage et à la perspicacité de l'équipe, le siège fut acquis. Il est sis au quartier Gbessia cité II au 2^e étage de l'immeuble Elhadj Mountaga BARRY, en face de l'autoroute, à 200m de l'aéroport Conakry Gbessia.

Une avance de 5 mois (allant du 1^{er} février 2010 au 30 juin 2010) a été payée. Les travaux de rénovation ont été engagés (peinture, nettoyage, réparation des portes etc.)

Avant de passer au 2^e point de l'ordre du jour le président à titre de rappel a procédé à la présentation des membres du bureau exécutif tel que défini dans les statuts et règlement intérieur de la Fondation.

2 Organisation du travail

Avant d'aller au vif du sujet, le président a tenu un petit temps de sensibilisation qui consiste à inviter chacun à se mettre au travail de la Fondation en faisant preuve d'efficacité.

1.1 : Horaire de travail

Il a été convenu que les travaux démarrent tous les jours du lundi au jeudi de 9h à 16h avec une heure de pause 12h 30-13h 30 et le vendredi de 9h à 12h 30mn.

1.2 : La Fondation doit dès maintenant rédiger des correspondances à l'adresse des ONG, des Départements ministériels, des institutions nationales et internationales ainsi qu'aux personnes physiques de bonne foi.

3 Divers

Monsieur Marcel prenant la parole au nom de la communauté Sainte Julio, a souhaité une bonne et heureuse année 2010 à chacun et tous.

La communauté Saint Julio a-t-il dit, est une organisation laïque venant également en aide des enfants en faible situation. Il a par conséquent demandé que notre Fondation doit également avoir pour vision l'assistance des enfants démunis, ce qui ira en harmonie avec l'ambition des enfants Yaguine et Fodé.

Pour un fonctionnement constant du service, il a suggéré d'instituer un système de roulement afin que la permanence soit assurée au sein de la Fondation.

Tout en se mettant entièrement à la disposition de la fondation, Monsieur Marcel a invité chacun de considérer en tout premier lieu que notre mission est un sacrifice que nous devons rendre à l'humanité à travers l'appui des enfants pauvres, car nous sommes les mendiants des pauvres. Ainsi tous nos services doivent aller droit vers les enfants.

-Monsieur Fodé amara camara prenant la parole dira à son tour dira qu'en raison des difficultés financières que nous rencontrons pour ce début, nous devons nous battre à assurer la permanence en acceptant de cumuler les fonctions avant de penser à faire venir d'autres personnes ressources dont la présence envisage des dépenses insupportables.

Le président : Nous devons nous battre pour sensibiliser les jeunes, faire revivre Yaguine et Fodé, prouver à l'opinion nationale et internationale que la Fondation existe et que l'idéal des disparus se concrétise à travers la Fondation, nous devons élaborer des projets concrets etc. Nous devons enfin œuvrer à faire de la Fondation une institution durable.

Papa Domiss : il faudrait que chacun soit conscient de l'ampleur du travail qui nous revient à tous car il reste encore beaucoup à faire dans la rénovation et l'équipement des bureaux de la fondation.

La réunion a pris fin à 18 heures et a été sanctionnée par la prise des photos de famille dans les locaux de la fondation.

—
—

Fait à Conakry, le 24 janvier 2010

Le Secrétaire

Le Président

N'famara Camara

Limane KOITA